



Construction illicite

Par bidule62

Bonjour

Mon voisin a reçu une notification de refus portant sur la création d'un bâtiment pour élevage de chiens et pension canine' pour 9 chiens au total), ne respectant pas les dispositions du PLU de la commune
Mais la construction est déjà faite et il a même obtenu un numéro SiRet à la chambre de commerce
Dans cette situation quel est le droit qui s'applique et que dois-je faire ?

Par Nihilscio

Bonjour,

Je crois me rappeler que vous avez déjà posé la question et qu'on vous a répondu.